

[Text]

I am trying to be fair about this. I think my party has always been concerned more about economic sovereignty than political sovereignty. I believe the major opposition party in Yukon, the Conservatives, have traditionally been slightly inclined towards a faster track than my party, or, I think, even the Liberal Party.

One has to recognize that in many ways we are very close to provincehood. In fact, there is a Yukon Supreme Court decision that argues that we are an infant province, that we are no longer, and have not been for some time, a federal institution.

However, it is my view that were we under the existing equalization formula, if we were a province today, then we would be a broke province, and I have no ambition to be the Premier of a broke province.

I think the evolution will continue. There are certain events on our horizon that have to take place first, the most important of which is the settlement of aboriginal claims, because it would be unconscionable for us to put ourselves in a British Columbia situation where we achieve provincehood ahead of a settlement.

I also think the maturation of our economy and society needs to continue. I think under the old rules, pre-1982 rules, it would have continued to the point where, if you like, provincehood was simply the final icing on the cake, simply a dressing-up of what was the political reality.

We now have a situation where many people here now believe that provincehood is impossible. We have somewhat lost our way; we do not know where we are going. We continue to evolve, but towards what—some kind of self-governing colony in the old British sense, or what? We do not know.

I hope that is not too rambling an answer, but I am trying to explain.

Senator Le Moynes: No, I understand. Towards that goal, do you have a good consensus among the elements composing your population?

Mr. Penikett: I think there would be some political division about the timetable.

Senator Le Moynes: But not the principle?

Mr. Penikett: I think not the principle.

Senator Le Moynes: Could you tell me about the Nunavut problem?

Mr. Penikett: I am first and foremost a democrat, and I believe that if the Legislature of the Northwest Territories eventually agrees on division and there is a settlement of the TFN claims, then there will be perhaps something like a Nunavut Territory. How that territory wants to evolve—because it would be a territory with an Inuit majority—would be up to them to decide in the first instance.

Senator Le Moynes: You alluded to the First Ministers' conference. Do you see in that institution, which is not new, a danger of erosion of the powers of the federal Parliament?

[Traduction]

J'essaie d'être tout à fait honnête à ce sujet. Je pense que mon parti s'est toujours plus intéressé à l'indépendance économique qu'à l'indépendance politique. Je crois que le principal parti d'opposition du Yukon, le parti Conservateur, a toujours été légèrement porté vers une solution plus rapide que nous, ou même que le parti Libéral.

Nous devons reconnaître que, à de nombreux égards, nous sommes très près du statut de province. En fait, il existe une décision de la Cour suprême qui affirme que le Yukon est une province dans son enfance et qu'il ne constitue plus, depuis un certain temps, une institution fédérale.

Toutefois, j'estime que si nous étions soumis actuellement à la formule de péréquation existante, et si nous formions aujourd'hui une province, nous formerions une province en faillite et je n'ai pas l'intention de devenir le premier ministre d'une province en faillite.

Je pense que l'évolution va se poursuivre. Il y a certains événements qui se profilent à l'horizon et qui doivent se produire d'abord, le plus important étant le règlement des réclamations des autochtones, parce que nous ne désirons pas nous trouver dans la situation de la Colombie-Britannique qui a acquis le statut de province avant d'avoir réglé cette question.

J'estime également que la maturation de notre économie et de notre société doivent se poursuivre. Je pense que sous les anciennes règles, celles qui prévalaient avant 1982, la situation aurait évolué au point où, en quelque sorte, le statut de province aurait tout simplement constitué le glaçage sur le gâteau, un simple habillage de la réalité politique.

Nous nous trouvons maintenant dans la situation où de nombreux citoyens d'ici croient qu'il nous est impossible d'acquérir le statut de province. Nous nous sommes un peu égarés; nous ne savons plus où nous allons. Nous continuons à évoluer mais vers quoi—vers un genre de colonie autonome au sens où l'entendait les Britanniques, ou quoi? Nous ne le savons pas.

J'espère ne pas m'être trop écarté du sujet dans ma réponse, mais j'essaie d'expliquer.

Le sénateur Le Moynes: Non, je comprends. Est-ce que les éléments qui composent votre population s'entendent assez bien sur l'objectif à atteindre?

M. Penikett: Je pense qu'il y a une certaine division politique en ce qui concerne l'échéancier.

Le sénateur Le Moynes: Mais pas sur le principe?

M. Penikett: Non, pas sur le principe.

Le sénateur Le Moynes: Pouvez-vous nous parler du problème Nunavut?

M. Penikett: Je suis d'abord et avant tout un démocrate et je crois que si la législature des Territoires du Nord-Ouest finit par s'entendre sur la partition et qu'il y ait un règlement des réclamations des autochtones, alors il y aura peut-être quelque chose comme un territoire Nunavut. Comment ce territoire souhaite évoluer—parce qu'il s'agirait d'un territoire à majorité Inuit—ce serait à eux en premier lieu d'en décider.

Le sénateur Le Moynes: Vous avez fait allusion à la conférence des premiers ministres. Voyez-vous dans cette institu-